780ème Séance

Séance Publique
du lundi 14 décembre 2015

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 30 SEPTEMBRE 2016 (N° 8.297)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2016

- Explications de vote (p. 10.884).
- Loi de Finances (p. 10.895).

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2015

Séance publique du lundi 14 décembre 2015

Sont présents : M. Laurent NOUVION, Président du Conseil National ; M. Christophe STEINER, Vice-Président du Conseil National ; M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et M. Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat.

Absent : S.E. Monsieur Michel ROGER, Ministre d'Etat.

Assurent le Secrétariat : M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseiller en charge du Budget et de l'Economie ; Mme Dominique PASTOR, Conseiller en charge des Affaires Juridiques ; Mme Stéphanie CHOISIT, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Olivier PASTORELLI, Secrétaire en Chef ; Mme Marie-Laure BOVINI, Chef de Section ; Mme Martine MORINI, Attachée Principale.

La séance est ouverte, à 17 heures, sous la présidence de M. Laurent NOUVION.

M. le Président.- Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, la séance est ouverte.

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, pour raison de santé. Je lui souhaite le plus prompt rétablissement, et l'ensemble des élus avec moi.

POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL PRIMITIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2016

Nous allons maintenant écouter les explications de vote des Conseillers Nationaux, avant de procéder au vote de la loi de budget.

Chers collègues, je vous rappelle que chacun d'entre vous dispose de 3 minutes pour ses explications de vote. Je vous serais reconnaissant de respecter le temps de parole.

Traditionnellement, c'est le rapporteur au nom de la Commission des Finances qui parle en premier. Monsieur BURINI, je vous en prie.

M. Marc BURINI.- Merci, Monsieur le Président.

J'aurais aimé faire une explication de vote sous forme de haïku japonais.

Cependant, la proximité du Budget Rectificatif 2015 et les rendez-vous manqués de l'année qui s'achève, ne me permettent pas de trouver la sérénité nécessaire pour atteindre la maîtrise de l'art de l'épure.

Je laisserai toutefois le soin à mes chers collègues de dresser la liste des satisfecit, des promesses, des attentes ou des motifs de mécontentement qui ont jalonné nos débats au cours des Séances Publiques budgétaires.

Dans la mesure où, de mon point de vue, un vote négatif ou d'abstention, ne saurait me donner l'assurance de couvrir le risque putatif du non-respect des engagements donnés par le Gouvernement en réponse au rapport de la Commission des Finances, je voterai en faveur de ce Budget Primitif 2016.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur BURINI.

La parole est à Monsieur SVARA.

M. Pierre SVARA.- Merci, Monsieur le Président.

Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement.

L'analyse des grands équilibres du projet de loi du Budget Primitif 2016 permet d'établir l'amélioration de nos finances publiques constatée depuis 4 ans.

Budget excédentaire de 5,8 M€ avec des recettes en progression de 7,7 % par rapport au Primitif 2015 alors que les dépenses, elles, affichent une croissance de 7,3 %, montant de la T.V.A. tout proche des 600 M€ dont 520 M€ de T.V.A. interne ce qui tend à renforcer notre autonomie budgétaire. Droits de mutation en hausse de 8,7 % par rapport au Primitif 2015 et impôt sur le bénéfice en progression de 4,2 %. Les clignotants sont au vert et témoignent de la nouvelle orientation de la politique économique menée par le Gouvernement depuis plus de 4 ans.

Mais c'est lors de la réponse du Ministre d'Etat à la réponse au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale et au cours des débats qui ont eu lieu la semaine dernière que le Gouvernement a fait montre de son esprit d'écoute et a clairement affiché sa volonté d'entendre la majorité.

Je ne prendrai que trois exemples.

Tout d'abord, le Gouvernement a répondu favorablement à la Haute Assemblée, en octroyant une prime forfaitaire de 300 € aux fonctionnaires exerçant sur des postes permanents et ayant plus de 6 mois d'ancienneté au 31 décembre 2015. Cette prime tend à compenser la stagnation des salaires et tient compte des résultats budgétaires auxquels les fonctionnaires ont largement contribué. Je suis très heureux de constater que le principe de la prime forfaitaire écartée l'an dernier a pu être mis en place cette année.

Ensuite, deuxième point, quelle n'a pas été ma surprise en entendant Monsieur le Conseiller des Finances et de l'Economie nous donner la suite des petites opérations immobilières pour les logements domaniaux des Monégasques. A St Roman en plus du programme de Del Sol I qui comprendra 33 appartements, Del Sol II avec 20 ou 25 appartements supplémentaires livrés fin 2018 début 2019 ; dans le centre de la Principauté un remembrement prévu entre rue Caroline et rue de Millo pour 20 à 30 appartements dont la réception est prévue dans 3 ans ; à la rue Plati, 11 appartements F3, F2, commerces en rez-de-chaussée, livraison attendue dans 18 mois ; au boulevard de Belgique une opération de 18 appartements.

Je pense que plusieurs Conseillers Nationaux reviendront en détail lors de leur explication de vote sur ces solutions apportées par le Gouvernement, mais voilà la preuve, si besoin était, que le logement des Monégasques est au cœur des préoccupations de la majorité Horizon Monaco, tout comme celle du Gouvernement.

Enfin, dernier point. L'équipe des gestionnaires du Fonds de Réserve Constitutionnel est en train de se constituer. Réclamé depuis 2 ans ½ par la majorité du Conseil National, un premier gérant d'actifs pourrait être nommé, une sorte de « coach », comme l'a dit Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie, qui superviserait sous la tutelle de son Président – parce qu'un coach a toujours un Président au-dessus de lui, en l'occurrence le Gouvernement et son Conseiller pour les Finances et l'Economie – qui superviserait donc l'ensemble des avoirs liquides du Fonds de Réserve Constitutionnel…

(Sonnerie).

… analyserait de nouvelles cases d'actifs, définirait de nouveaux objectifs, mettrait en place de nouveaux contrôles de risque. C'est un premier pas essentiel vers cette équipe si nécessaire…..

Pour conclure, je tenais à remercier le Gouvernement d'avoir répondu favorablement à la demande du Président de la section amateur de l'A.S.M., M. Louis BIANCHERI, concernant un local réservé aux membres de l'A.S.M. et à tous les sportifs de la Principauté et des communes limitrophes. Le Gouvernement a finalement trouvé, après de longues années, des surfaces disponibles, les a aménagées et va permettre, par un crédit inscrit au Budget Primitif 2016, leur exploitation.

Soyez-en remercié, je voterai pour ce budget.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Monsieur BARILARO et ensuite à Monsieur ALLAVENA.

M. Christian BARILARO.- Merci, Monsieur le Président.

Madame le Conseiller de Gouvernement, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues,

Je l'ai souligné, et certains de mes collègues m'ont rejoint sur ce dossier, les politiques publiques du Gouvernement en matière d'éducation et particulièrement dans le domaine des bourses d'études sont certes généreuses mais nécessitent un dépoussiérage afin de les adapter au mieux aux besoins et aux choix d'orientation des jeunes étudiants monégasques et résidents face au défi qu'ils rencontrent en embrassant de plus en plus souvent des filières d'études brillantes mais onéreuses.

Les conclusions et les enseignements que l'on pourra tirer de la mission du cabinet EDATER sur les attributaires des bourses d'études, ainsi que les déclarations du Gouvernement sur la prise en compte individuelle de chaque cas particulier qui pourrait poser problème, rassurent mais ne doivent pas nous priver de prendre en compte de façon globale ce dossier.

L'examen du projet de loi n° 942 sur l'aide de l'Etat au financement des prêts étudiants nous permettra de réunir l'ensemble des acteurs liés à cette problématique et nous donnera des pistes de réflexion.

Je compte sur une prise de conscience de chacun.

Mais j'en suis convaincu lorsque je vois dans ce projet de loi de budget les nombreux sujets touchant aux préoccupations des jeunes de la Principauté qui sont autant de préoccupations pour l'Etat et le Gouvernement.

Le plan numérique scolaire a été intensifié et passe d'une dotation de 440.000 € à 540.000€, le projet Stella qui accueillera une école maternelle afin de soulager celle de la Condamine est lancé, les opérations intermédiaires de construction d'immeubles domaniaux représentent une réelle opportunité pour nos jeunes compatriotes qui font des études à l'étranger, lorsqu'ils décideront de rentrer en Principauté.

Je dois avouer que la mesure la plus emblématique que je retiendrai de ce Budget Primitif 2016 restera la création du Fonds Vert National qui marque le côté visionnaire de notre Chef de l'Etat.

Au lendemain de la signature historique de l'accord de Paris qui finalise les longs débats de la COP 21 qui vient de se terminer, son message avant-coureur sur l'absolue nécessité de protéger la planète face aux conséquences du réchauffement climatique, revêt un aspect encore plus essentiel.

Il faudra utiliser toutes les compétences de la cellule gouvernementale dédiée à la mise en œuvre des mesures destinées à garantir le succès de cet accord, pour sensibiliser les jeunes à l'absolue nécessité de changer leurs comportements et de prendre en compte l'avenir de notre environnement que nous, leurs aînés, n'avons pas su concrétiser.

Dans le management des projets que l'Etat mettra en place, l'impact de la pédagogie devra avoir une importance majeure.

Il est impératif de créer les conditions de la réussite de cet accord planétaire. Le succès et l'émotion ressentis au moment de la signature par les 195 pays participant à cette conférence mondiale ne doivent pas rester uniquement théoriques.

L'engagement précurseur du Chef de l'Etat doit être moteur dans la prise en compte des mesures que le Gouvernement prendra pour s'assurer de la réussite de ces projets.

Les jeunes de la Principauté se sont investis dans l'organisation de la COY 11, en parallèle de la COP21, trouvons-leur un financement pour continuer de s'investir dans les prochaines éditions de ces conférences.

Enfin, je voudrais terminer en disant ma fierté au nom de la majorité d'avoir confié…

(Sonnerie).

… la présidence de la Commission de l'Environnement à un membre de la minorité. En effet, Monsieur Jean-Louis GRINDA qui a représenté l'ensemble de la Haute Assemblée aux côtés du Souverain et du Ministre d'Etat à Paris, dépassant ainsi tout clivage politique dans le seul but de participer à des débats qui marqueront, de l'avis unanime de tous les acteurs du dossier, un tournant dans la prise en compte des problèmes climatiques.

M. le Président.- Je vous demande de conclure s'il vous plaît.

M. Christian BARILARO.- Oui, Monsieur le Président.

… Néanmoins, il faudra rester attentif, le pire qu'il puisse arriver serait, en effet, qu'il ne se passe rien et que la classe politique ne veuille, comme l'un des personnages du Prince de Lampedusa, l'auteur du Guépard, « que tout change pour que rien ne change ».

Je voterai cette loi budgétaire.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Monsieur ALLAVENA.

M. Jean-Charles ALLAVENA.- Monsieur le Président, j'avais évidemment écrit mon intervention d'explication de vote, mais j'aime bien avoir mes interlocuteurs en face de moi surtout lorsqu'une partie de mon texte les critique. Donc, dans les circonstances du jour je ne prononcerai pas cette intervention que j'adresserai pour information à mes collègues dans la soirée.

Sachez simplement que dans la logique de mon vote du Budget Rectificatif et pour des raisons très proches, mon vote du jour sera une abstention.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur ALLAVENA.

La parole est à Monsieur ROBILLON.

M. Jean-François ROBILLON.- Merci beaucoup.

Mesdames, Messieurs,

Je l'ai déjà dit le Budget Primitif 2016, au plan comptable, ne pose pas de problème. L'excédent qui abondera le Fonds de Réserve sera conséquent cette année encore. Et cela est profitable pour notre pays.

Le budget exprime la politique du Gouvernement pour l'année qui vient.

J'ai apprécié, qu'à deux reprises, les positions globales du Conseil National sur deux sujets d'importance aient été consensuelles et constructives. Il s'agit de deux points fondamentaux pour l'avenir afin de permettre que le budget soit dans l'avenir le plus épargné possible. Ces deux problématiques sont la nécessité de réflexions sur le coût de la dépendance future des résidents et sur la révision du financement de la retraite des fonctionnaires. Sans avoir permis de définir des solutions, nos discussions ont eu le mérite de poser les questions, d'émettre des pistes de réflexion et surtout de faire prendre conscience à la population des nécessaires évolutions à construire.

Plusieurs points négatifs sont à rappeler :

Le Ministre d'Etat a confirmé que la discussion à venir sur la désaffectation concernant l'extension en mer sera possible et qu'aucune date fixe « couperet » ne sera opposée au vote. Cela est en parfaite contradiction avec les déclarations du Chef de l'Etat et, également, avec le respect de la signature apposée sur le contrat décidant les partenariats pour la construction de projet de l'anse du Portier. Tout cela a pour but unique d'amadouer le Président de cette Institution et sa demi-majorité. La population jugera.

La gestion du Fonds de Réserve s'améliore en termes de rendement mais nous avons toujours une politique Gouvernementale anticonstitutionnelle où des prélèvements peuvent être réalisés à tout moment de l'année sans vote du Conseil National. La Commission de Placement de Fonds n'a qu'un rôle consultatif et sa position devrait être validée en Commission Plénière d'Etude.

Enfin, la demande d'amendement budgétaire, que j'ai développée lors de ma déclaration liminaire de ce budget, est restée lettre morte…

Enfin presque ! Le dernier jour, la dernière heure, les dernières minutes de cette discussion… Monsieur Jean-Louis GRINDA a fait remarquer que 60 M€ étaient susceptibles d'être prêtés au futur constructeur de la future usine d'incinération. Malgré ses dénégations appuyées, le Ministre d'Etat et son Gouvernement reconnaissaient ainsi que la décision était prise, et ce sans tenir compte de l'avis du Prince récemment exprimé dans la presse, de reconstruire un système d'incinération des ordures en ville. Le Ministre d'Etat demandait alors prestement de transformer le terme usine d'incinération en système de traitement des déchets sur les écritures réalisant à la demande d'élus un réel amendement sur le siège !!!

Vous voyez, Madame, Messieurs du Gouvernement, on va peut-être arriver à avancer…

Alors, pour vous motiver et essayer de convaincre mes collègues, je m'abstiendrai pour ce budget.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur ROBILLON.

Qui souhaite prendre la parole ?

Madame FRESKO-ROLFO, je vous en prie.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Merci, Monsieur le Président.

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Nous voici arrivés à la soirée qui clôt par son vote l'examen du Budget Primitif 2016, budget qui, je tiens à le souligner, est excédentaire. Ce fut l'occasion d'échanges que je jugerai plus que constructifs. Le Gouvernement, comme le Conseil National, travaille pour l'intérêt général et si quelques fois les avis sont divergents sur le chemin à suivre pour obtenir le bien-être de nos compatriotes comme celui de nos résidents, l'objectif est le même et j'en suis convaincue.

Nous avons donc débattu sur des idées, nous avons partagé quelques pistes pour trouver les meilleures solutions pour notre pays. Le principe de réunion de travail futur sur des thèmes précis est d'ores et déjà validé. Ces débats, ces échanges, ce budget m'ont satisfaite.

Je voterai en faveur de ce budget, Monsieur le Conseiller pour les Finances et l'Economie et je vous prie de transmettre à Monsieur le Ministre d'Etat, mes vœux de prompt rétablissement ainsi que mes plus sincères remerciements pour la grande campagne d'affichage qu'il a accepté de mettre en œuvre à l'occasion de la Journée Internationale de lutte contre les violences, soit le 25 novembre et qui ne pourra qu'être bénéfique pour l'ensemble de notre population.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci Madame.

La parole est à Madame LAVAGNA.

Mme Sophie LAVAGNA.- Merci, Monsieur le Président.

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Je voudrais, ce soir, débuter mon intervention en soulignant la qualité des débats lors des Séances Publiques d'examen pour ce budget 2016 qui nous mènent ce soir à exprimer notre vote.

La qualité de nos échanges est essentielle car elle est le corollaire du sérieux de nos travaux. Chacun ne le voit pas forcément d'ailleurs mais il faut dire dans cette enceinte que c'est l'important travail réalisé au sein des commissions qui permet en Séance Publique d'avancer sur de nombreux sujets et de trouver des accords conformes à l'intérêt de Monaco.

C'est le cas pour la Commission de Législation que j'ai l'honneur de présider. Nous avons examiné de nombreux textes et, depuis des mois, le travail législatif avance puisque lorsque lors de la dernière séance législative, quatre lois importantes relevant de cette commission ont été votées à l'unanimité.

Je voudrais encore remercier l'ensemble de mes collègues, de leur implication, à travers celle-ci c'est un témoignage de l'équilibre entre Conseil National et Gouvernement dont il est fait preuve. Cet équilibre a fait débat et nous avons tous entendu les critiques tendant à expliquer que le Conseil National ne serait pas à sa place. Heureusement et objectivement, derrière les paroles, les commentaires, il y a les faits et il y a les résultats. Or, les résultats sont là. Au-delà de ma commission je pense, notamment, aux opérations intermédiaires supplémentaires que nous demandions et qui fourniront à nos compatriotes des logements ou encore aux importants projets économiques auxquels nous sommes très attachés pour lesquels nous serons mobilisés comme, par exemple, la question sur les locaux domaniaux affectés à une activité professionnelle.

J'entends poursuivre cette méthode de travail qui a fait ses preuves, j'appelle plus que jamais les élus à préserver le chemin de la cohésion conformément à notre engagement et à l'intérêt général et surtout à celui de Monaco.

Monsieur le Président, cher Laurent NOUVION, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, l'examen de ce budget a fait montre d'une situation excédentaire très satisfaisante et d'une politique d'investissement qui prépare notre avenir au mieux.

Pour toutes ces raisons je voterai pour l'adoption de ce budget.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame LAVAGNA.

Qui souhaite à présent rendre la parole, mes chers collègues ?

Monsieur PASQUIER.

M. Bernard PASQUIER.- Merci, Monsieur le Président.

Chers Monégasques,

Notre pays ami avec lequel nous partageons une communauté de destin, est en proie à des dérives pour le moins inquiétantes. Hier, dans plusieurs régions, y compris la région voisine, les électeurs ont presque décidé de fermer la porte à ce qui a fait son âme.

Cette vague brune n'est pas isolée, ni temporaire. Elle enfle même, dans de nombreux pays européens, je peux le constater à chaque fois que je me rends à Strasbourg au Conseil de l'Europe. Sans parler de ce qui se passe aux Etats-Unis.

Ces pays tendent à se refermer sur eux-mêmes et à confier les rênes du pouvoir à des apprentis-sorciers, qui disent que l'autre, le voisin, celle qui est née dans un autre pays, est un ennemi et un bouc émissaire.

Certains d'entre vous me diront : « En quoi cela nous concerne-t-il ? Nous sommes un pays

indépendant, nous n'avons rien à faire avec tout cela ! »

Je vous répondrai que nous ne vivons pas dans une bulle, que plus de 100 nationalités coexistent pacifiquement dans notre pays. Deux tiers des résidents de la Principauté sont des étrangers. Tout cela nous concerne au plus haut point car Monaco est probablement le pays au monde qui dépend le plus de l'étranger.

Ce « melting pot monégasque», de tous les pays, de toutes les couleurs de peau, de toutes les religions, de toutes les orientations sexuelles, c'est nous, c'est Monaco, c'est notre chance et c'est aussi notre force.

Dans cette enceinte, au Conseil National, nous sommes aussi les garants que ces personnes qui vivent ici ou qui vivent d'ici, seront toujours traitées avec justice, sans discrimination, qu'ils ou elles soient de richissimes hommes ou femmes d'affaires, des employés de maison ou bien des ouvriers.

Leur prospérité et leur liberté sont, aussi, les nôtres ! Nous ne devons pas l'oublier.

Je crois de toutes mes forces que Monaco est et doit rester du côté du progrès, de la liberté, de la lumière. Sans qu'aucune concession ne soit permise. Sans faiblesse non plus.

Répondre, chez nous, par l'obscurantisme, à l'obscurantisme qui nous attaque dans notre chair et dans nos valeurs est la pire des réponses. Ce serait renier l'héritage du Prince Albert 1er, ce serait abandonner ce que nous sommes.

Le budget, pour finir.

Il est bon, les voyants sont au vert, il est en excédent, bravo aux fonctionnaires et au Gouvernement pour le bon travail. Je voterai volontiers en sa faveur, sauf que le Gouvernement, comme à son habitude, prend ses aises avec les prérogatives du Conseil National, en engageant des dépenses publiques sans son aval, comme le demande notre Constitution.

Je suis trop attaché à l'état de droit. Il ne faut rien lâcher sur nos principes.

Je m'abstiendrai.

Merci, Monsieur le Président.

M. le Président.- Qui souhaite à présente prendre la parole ?

Monsieur GRINDA.

M. Jean-Louis GRINDA.- Merci, Monsieur le Président.

Avant de commencer mon propos je voudrai m'associer à vous pour notre Ministre d'Etat afin qu'il se retrouve très rapidement parmi nous, qu'il se remette et qu'il passe des fêtes paisibles, nous le souhaitons tous du fond du cœur.

J'entame maintenant mon propos.

J'avais dédié mon intervention de politique générale à l'état des relations entre le Conseil National et le Gouvernement, dénonçant et regrettant son côté absurde et improductif, chacun devant normalement respecter son rôle, tout son rôle.

Dans cet esprit, je ne peux que regretter, et le mot est faible, l'épisode douloureux qui s'est passé en toute dernière minute de nos travaux, jeudi dernier, lorsque l'on nous demandait de voter un prêt de 60 M€ destiné à financer – devinez quoi ? – une usine d'incinération !

De réponses embarrassées en rétropédalage, j'ai donc obtenu, *in extremis* et sur le siège, une modification de l'intitulé de cette somme très importante. Nous parlons désormais d'une Unité de Valorisation et de Traitement de déchets ; le diable est donc dans les détails…

Face à cet incident conclu par un amendement budgétaire consenti par le Gouvernement, ce dont je le remercie tout particulièrement, je ne peux que m'inquiéter quant à la tournure prise par les évènements sur ce dossier ô combien sensible.

J'émets donc les plus grands doutes quant à la sincérité du Gouvernement en cette matière, car si nous avions voté la ligne sans exiger de modification, on aurait pu nous dire que la représentation nationale avait entériné le projet tel quel.

La COP 21 vient de s'achever sur un certain succès auquel la Principauté a pris toute sa part, chaque pays ayant une voix et une seule. Ce document, ainsi que la détermination sans faille du Prince, clairement exprimée dans sa feuille de route, nous oblige à traiter ce dossier, ainsi que tous ceux concernant l'Environnement et la Santé Publique, avec le plus grand soin et surtout en faisant preuve de modernité imaginative. Cet accord historique rebat également les cartes d'une coopération possible avec le grand pays voisin. Ne fermons donc pas inutilement la porte.

Je vous demande donc, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, d'associer totalement le Conseil National à toute réflexion sur le devenir du traitement de nos déchets. Pas à la mode de la

commission dédiée à l'Extension en Mer, projet que je soutiens, puisque de son aveu même, le Président du Conseil National ne s'est senti pas écouté…ce qui en dit long sur l'influence qu'on veut bien lui consentir.

Président de la Commission de l'Environnement, je demande une cellule de travail parfaitement et loyalement informée. Aujourd'hui, l'épisode cité en amont me démontre que nous en sommes loin.

Ce dossier n'est pas une lubie politicienne pour faire parler de nous. Il engagera pour 50 ans notre mode de vie et devra illustrer notre capacité à innover. En cette enceinte, qu'il s'agisse de grands sujets de société ou de sujets précis engageant l'avenir et la crédibilité de notre pays, j'en appelle incessamment à la modernité. Cette posture, Monsieur le Président du Conseil National, vous l'avez dénoncée dans la presse.

Ma réponse est que sur de tels sujets qui dépassent les clivages politiciens, une majorité d'idées peut se retrouver. Mais évidemment, pour me comprendre et éventuellement me suivre, il ne faut pas raisonner à échéance électorale ; ce n'est pas une question de posture mais de hauteur de vue.

(Sonnerie).

…. ma détermination sera sans faille.

Sur la question posée ce soir et fort de ce qui précède, je choisis l'abstention.

Merci.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur GRINDA.

La parole est à Monsieur POYET.

M. Thierry POYET.- Merci, Monsieur le Président.

En fait j'avais préparé une intervention mais l'absence de Monsieur le Ministre ce soir parmi nous m'oblige à venir à l'essentiel.

Effectivement, je compte m'abstenir sur le Budget Primitif 2016, pour autant je terminerai mon propos par souhaiter mes vœux de prompt rétablissement au Ministre d'Etat et en souhaitant le revoir parmi nous très rapidement.

Merci.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur Poyet.

Qui souhaite à présent intervenir.

Monsieur ELENA, je vous en prie.

M. Eric ELENA.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues, Monégasques !

L'année 2015 restera une triste année durant laquelle l'ordre mondial a été fortement perturbé.

Alors, ce soir je vais m'efforcer de rester optimiste.

Aussi, je souhaite revenir sur le sujet de la S.B.M..

Je ne développerai pas sur la dernière réunion tripartite, durant laquelle hypocrisie et mensonge se sont sournoisement invités dans les discussions.

Ce soir, je souhaite vous faire part de mon sentiment sur la nomination d'un Monégasque au poste de Directeur Général des Casinos.

A l'annonce de cette nomination, beaucoup de nos compatriotes n'ont pas compris comment un hôtelier pouvait se retrouver à la tête des Jeux.

Aussi, je souhaite les rassurer.

Dès sa prise de fonction, ce Monégasque n'a pas hésité à venir au contact direct des employés du Casino. Il s'est tout simplement présenté à tous... ce que son prédécesseur, grand professionnel des jeux, n'avait pas jugé utile et nécessaire de faire. Il a partagé sa vision, ses méthodes de travail et ses objectifs pour l'activité Jeux de la S.B.M..

Je retiendrai deux choses de cette démarche constructive et prometteuse. La première, le mot respect. Le nouveau Directeur des Jeux a précisé que la notion de respect était très importante pour lui. Notion qui, à mon goût, avait disparu depuis trop longtemps des Salons de Jeux de la S.B.M..

La seconde, ce sont quelques mots qui ont tout leur sens. *« Je sais qu'il faut donner pour recevoir ».*

En une phrase, il venait de ré-ouvrir les portes que certains, non Monégasques, avaient fermées pour de mauvaises raisons. Ces derniers se cachant derrière une gestion économique suicidaire et inadaptée à l'activité des jeux.

Comment ces personnes ont pu imaginer, un seul instant, que nos clients entreraient sans faire de bruit au Casino, viendraient déposer tranquillement leur argent sur nos tables, feraient demi-tour puis repartiraient sans même nous avoir demandé un verre d'eau.

Je n'en dirai pas plus !

Alors ce soir je forme un vœu. Arrêtons d'aller chercher systématiquement ailleurs ce que nous avons déjà chez nous. Encourageons nos talents, nos compétences et faisons confiance aux Monégasques....

Concernant le vote du Budget Primitif 2016, ce budget est cohérent et il s'inscrit dans la droite ligne des ambitions que Notre Souverain exprime pour notre pays. Donc, je voterai pour ce budget.

Renaissance vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ELENA.

La parole est à Monsieur ROBINO.

M. Christophe ROBINO.- Merci, Monsieur le Président.

Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, j'avais bien évidemment prévu une déclaration pour expliquer mon vote. Dans les circonstances je préfère ne pas faire de déclaration politique. Je dirai simplement qu'au nom de mes collègues de l'U.P. et moi-même, conformément au souhait qu'avait émis Monsieur le Ministre dans sa conclusion au rapport de Monsieur BURINI, Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale qui souhaitait gagner notre confiance, je dirai simplement qu'il l'a gagnée et que nous voterons pour ce Budget Primitif 2016.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROBINO.

La parole est à Monsieur BOISSON.

M. Claude BOISSON.- Merci, Monsieur le Président.

Je salue le climat de sérénité qui règne ce soir dans cet hémicycle.

Mon intervention est exactement celle que j'avais prévue à la fin de nos débats.

Un certain nombre d'élus de la majorité Horizon-Monaco ont mis en évidence un certain nombre d'aspects positifs de ce budget.

Je les rejoins totalement et je pense que les conditions sont suffisamment remplies pour que je ne vote pas de manière négative ce budget, donc je le voterai.

M. le Président.- Merci, Monsieur BOISSON.

Qui souhaite à présente prendre la parole ?

Monsieur RIT, je vous en prie

M. Jacques RIT.- Merci, Monsieur le Président.

Le Budget Primitif est parmi les centaines d'Arts divinatoires qui existent de par le monde, probablement le plus singulier d'entre eux tout empreint qu'il est de rationalité et à ce point presque final des Séances Publiques qui lui sont consacrées, les tonnes de nos débats passionnés gisent devant nous, recouverts de l'imposant tumulus virtuel des milliers de mots lancés ces derniers jours dans l'hémicycle.

Place donc aux brèves interventions qui, traditionnellement, précèdent le vote de chaque élu sur le budget et dans la finalité de permettre de décrypter le sens de ce vote.

Sur le fond, je suis conscient du fait qu'il s'agit là d'une redite, ce budget est solide comme le Rocher sur lequel il a d'ailleurs été élaboré.

Sur la forme, sujet hautement sensible de nos relations Institutionnelles ces derniers mois, il confirme les aptitudes divinatrices de la presse, ces débats se sont bien déroulés dans une atmosphère apaisée. Un apaisement qui est le bienvenu au moment où vont être examinés des projets de loi particulièrement délicats comme, entre autres, celui sur la sécurité nationale ou le projet de loi de désaffectation de l'anse du Portier.

J'ai exprimé, ici, il y a quelques jours ma confiance en la qualité des échanges législatifs à venir sur ce dernier sujet tout comme sur le haut niveau que nous sommes en droit d'attendre pour leur issue.

Pour cela, il faudra néanmoins que Gouvernement et Conseil National signent virtuellement, bien sûr, un véritable traité de concession mutuelle, les engagements récents de Monsieur le Ministre d'Etat en Séance Publique en constituent le catalyseur initial.

Ainsi, seulement, l'expression du libre arbitre des élus pourra échapper à ce que j'appellerai un déterminisme dirigé, celui-là même qui m'a incité à exprimer un refus lors du vote du Budget Rectificatif 2015. SÉNÈQUE a dit du sage « qu'il regarde en toute chose non le résultat mais la décision qu'il a prise ». Il me paraît sage, ce soir de voter ce Budget Primitif 2016.

M. le Président.- Merci, Monsieur RIT.

Qui souhaite à présent prendre la parole ?

S'il n'y a plus d'intervention, je vais passer la parole à Monsieur le Doyen.

M. Daniel BOERI.- Merci, Monsieur le Président.

Madame et Messieurs les Conseillers du Gouvernement, mes chers collègues, chers

compatriotes dans l'Hémicycle, à la Télévision et sur Internet.

Tout d'abord, évidemment, laissez-moi souhaiter un prompt rétablissement au Ministre d'Etat.

Dans un monde en grand chamboulement, numérisation de l'économie, climat, population, et une croissance mondiale qui tarde à repartir, Monaco apparaît comme un îlot d'exception.

Le monde change tellement vite que nous devons profiter de cette relative prospérité pour nous adapter en permanence.

Avant d'en venir au budget lui-même, je souhaite tracer quelques axes pour après-demain, avec pour objectif : « Comment continuer de donner envie de venir et de vivre dans notre pays ? »

Un axe central, Monaco doit devenir une « ville durable ». Pour cela, il y a, d'un côté, entre autres, je ne peux être exhaustif, les leviers spécifiques à notre culture monégasque, à savoir : le patrimoine tout d'abord et futur Institut du Patrimoine va conforter le lien entre histoire et modernité.

La culture, une vision à trois ans est nécessaire. Je peux comprendre que cette vision ne soit pas contraignante. Mais il y aurait beaucoup à dire sur ce sujet.

L'urbanisation, je pense avant tout au projet « Très Grand Ida » qui trace de nouvelles perspectives urbanistiques ; c'est-à-dire globales !

Je n'oublie pas la sécurité, ses trois composantes, carabiniers, pompiers, police, participent amplement à cet objectif.

Et, d'un autre côté, il y a les leviers que nous partageons avec nos voisins, notamment, avec qui nous sommes naturellement en relation de proximité. Cela concerne la mobilité, bien sûr, ce simple rappel est déjà tout un univers chamboulé !

Le Traitement des déchets, évidemment, nous ne devons pas nous tromper de solution car nous engageons les générations futures.

De plus, ces deux leviers participent pleinement à la diminution de la production de carbone.

J'en viens à notre budget. Oui, les comptes sont excédentaires. Aussi, je ne retiendrai qu'une chose.

J'ai l'impression d'avoir gagné mon pari de Pascal pris lors du vote du Budget Rectificatif. La méthode de travail avec le gouvernement a changé. C'est un très bon début.

J'insisterai à nouveau sur notre consensus. Il est original, unique au monde, et sa pratique est une chance formidable pour notre Pays. Mais aussi, plus le Conseil National est fort, plus notre Constitution est forte. Quitte à me répéter, vous m'avez déjà compris…

(Sonnerie).

… l'arrivée bien salutaire des assistants d'élus, pour être efficace, ne peut se limiter à une simple obole. Cela étant dit, je voterai pour le budget 2016.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur BOERI.

La parole est à Madame AMORATTI-BLANC.

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Merci, Monsieur le Président.

Tout d'abord je souhaite un prompt rétablissement à notre Ministre d'Etat.

Nous arrivons ce soir au terme de l'examen du Budget Primitif 2016 à la suite de débats dont je salue la qualité. Je retiens de nos discussions, des échanges importants et d'autres plus stériles peut-être.

Le cycle budgétaire qui est le nôtre nous permettra lors du prochaine Budget Rectificatif de tenir comptabilité des engagements qui ont été pris et dans l'attente des promesses tenues je m'abstiendrai donc.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame AMORATTI-BLANC.

La parole est à Monsieur CLERISSI.

M. Philippe CLERISSI.- Merci, Monsieur le Président.

Je vous prie de bien vouloir excuser mon retard, dû à des raisons familiales. Moi aussi, je voudrais souhaiter un prompt rétablissement au Ministre d'Etat.

Ce n'est pas une véritable intervention écrite, je me suis suffisamment exprimé lors de ces débats budgétaires. Les recettes sont bonnes, les dépenses maîtrisées, les résultats du Fonds de Réserve Constitutionnel sont satisfaisants, vous nous avez donné des garanties en ce qui concerne les opérations intermédiaires que nous réclamons depuis longtemps, vous avez pris conscience de la nécessité de diversifier notre économie, j'en veux pour preuve les différentes surfaces de bureaux qui vont être livrées dans les années qui viennent – un nombre d'ailleurs assez conséquent, on n'en avait pas eu autant depuis longtemps – je regrette, en revanche, que les grands

chantiers du commerce qui sont actés ne soient pas encore mis en place, c'est malgré tout une question de mois, j'en ai suffisamment parlé. La prime donnée aux fonctionnaires qui récompense les résultats de notre économie est elle aussi actée et bien entendu nécessaire. Malgré tout, je regrette que nous ne parvenions pas à entretenir certains ouvrages publics de manière continue, cela est le gros reproche que je vous ai fait tout au long de ces débats, vraiment, je le regrette, je regrette que ce ne soit pas fait – ce n'est pas votre faute Madame GRAMAGLIA, c'est bien entendu un manque de moyens et de moyens humains, moyens techniques – mais j'espère que dans les années qui viennent on arrivera à remédier à cette situation qui est dommageable.

J'en terminerai en disant que nous œuvrons tous, ici, pour le bien public en réalité et plus généralement pour le bien des Monégasques et c'est important et je vous crois vous et nous profondément honnêtes, je tenais à le souligner, dans nos convictions. Donc, même si quelques fois nous nous emportons, nous croyons toujours que c'est pour le bien public. C'est toujours pour des causes qui sont de manière générale, des causes nobles.

Donc, je vais voter en faveur de ce budget.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur CLERISSI.

La parole est à Monsieur FICINI.

M. Alain FICINI.- Merci, Monsieur le Président.

Madame et Messieurs les Conseiller de Gouvernement, mes chers collègues,

Pour envisager l'avenir il est toujours bon de se replonger quelque fois dans le passé. En reprenant mon étude sur le Budget Primitif 2015 et au moment de faire mon choix sur ce Budget Primitif 2016 j'ai pu constater leur similitude. Bons budgets, équilibrés, sans grande surprise avec des corrections à la marge allant de dans le bon sens selon les vœux de la représentation nationale.

Mais je garde aussi en mémoire le souvenir du dernier Budget Rectificatif et ce qu'il a soulevé comme tension entre nos deux Institutions.

Je vais donc rester sur ma ligne du Budget Primitif 2015, comme la plupart de mes collègues, mais je n'aurais certainement plus la même mansuétude si lors de la présentation du Budget Rectificatif 2016 je devais faire le même constat des manquements aux engagements du Gouvernement comme lors du Budget Rectificatif 2015.

Rappelez-vous ma définition de la parole lors de mon intervention de politique générale du dernier Budget Rectificatif, la parole engage celui qui la prononce.

Nous revoilà donc au même point ! Je vais vous accorder ma confiance, ne la trahissez pas.

En trois minutes il est difficile de se focaliser longuement sur un sujet. Je dirai donc deux mots sur la Fonction Publique. Tout d'abord, remercier le Gouvernement d'avoir mis au jour la création d'un Fonds Social pour les fonctionnaires, cela est une avancée indéniable. Merci également d'avoir acté l'octroi d'une prime fixe de fin d'année aux fonctionnaires au vu des bons résultats de notre économie, c'était déjà le vœu de la majorité, l'an passé.

Maintenant, je me dois d'attirer votre attention sur un sujet d'actualité à savoir la mobilité au sein de la Fonction Publique. Les créations de postes explosent, elles sont autant de charges pérennes pour notre budget ; 33 créations de postes en 2013, 46 en 2014, 71 en 2015 et 31 en prévision pour 2016 soit au total près de 180 créations de postes depuis 2013 année de notre investiture. Si certains services manquent, effectivement, de personnel pour faire face aux tâches qui leur sont dévolues et je le concède volontiers, d'autres protègent leur organigramme à tort ou à raison lors de départ à la retraite.

Il nous faut impérativement réussir cette mobilité, ce redéploiement du personnel de la Fonction Publique, sinon, cette judicieuse idée restera comme une lettre morte et un vœu pieu.

Pour conclure, en reprenant la déclaration solennelle de Monsieur le Ministre d'Etat du lundi 5 octobre sur ces nouvelles bases de travail, de confiance, entre nos deux Institutions, je voterai pour ce Budget Primitif 2016, mais avec mes petits points de suspensions. De plus, ces deux leviers participent pleinement à la diminution de la production de carbone.

J'en viens à notre budget. Oui, les comptes sont excédentaires. Aussi, je ne retiendrai qu'une chose.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur FICINI.

La parole est à présent à Monsieur STEINER, Vice-Président.

M. Christophe STEINER.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Une personne qui écrivait des chansons, un jour a parlé du contraste entre le noir et le blanc en disant que dans la vie rien n'était ni noir ni blanc mais tout d'un gris différent.

Aujourd'hui, je dois me prononcer sur ce Budget Primitif 2016 mais je ne peux le faire, malheureusement, sans avoir l'éclairage du Budget Rectificatif 2015 et du Budget Primitif 2015. Cet éclairage malheureusement me laisse des parts d'ombre qui ne me permettent pas, à l'heure actuelle, de voter en faveur de ce Budget Primitif 2016.

Je m'abstiendrai donc.

Sur un autre sujet, Monsieur le Président, et comme l'on fait nombre de mes collègues, je vous prie de bien vouloir transmettre au Ministre d'Etat tous nos vœux de prompt rétablissement.

M. le Président.- Absolument. Merci beaucoup, Monsieur le Vice-Président.

Madame, Messieurs les Conseillers du Gouvernement, chers collègues.

Voilà le 8ème Budget Primitif que j'ai eu l'occasion d'étudier depuis ma première élection en 2008, comme minoritaire d'abord et depuis février 2013, dans ma fonction.

Outre le fait qu'il s'agisse du 4ème budget excédentaire d'affilée, ce qui n'était pas arrivé depuis plus de 15 ans, le niveau des recettes est exceptionnel et mérite d'être salué. Le résultat est en premier lieu dû à une conjoncture locale favorable, et en second lieu, il faut relever l'action du Gouvernement entourée dans ses grands principes par les élus que nous sommes, même si parfois nous nous opposons à certaines décisions et cela est notre droit le plus strict.

Qui dit budget vertueux avec des excédents substantiels dit naturellement un niveau d'investissement et d'équipement soutenu à savoir, 1/3 du budget en montant.

Chers élus, je vous demande, malgré les circonstances de réaliser qu'en près de deux ans et, grâce à la demande de la majorité qui a fait sens, près de 250 M€ de rachat ont été ou seront effectués au Fonds de Réserve Constitutionnel.

Ces sommes correspondent à des achats fonciers stratégiques dans le secteur protégé sous forme de préemption ou d'acquisition, jamais de tels montants n'ont été investis en si peu de temps pour préparer le remembrement des quartiers et le Monaco de demain. Je demande aux compatriotes qui nous suivent ce soir de réaliser l'énorme effort déployé par l'Etat incluant le Conseil National et de saluer la politique volontariste du Gouvernement en la matière.

Ces achats disséminés dans tous les quartiers stratégiques de la Principauté, représentent près d'une centaine d'appartements en deux ans marquant une étape décisive dans l'implication de l'Etat pour une vision urbanistique et sociale que nous avions appelée de nos vœux pendant la période électorale.

Grâce à cette manne, la majorité du Conseil National, a par sa vision, pu ainsi obtenir en 2015, une école primaire à la Condamine, trois opérations immobilières domaniales en plus engagements programmatiques pour près de 70 logements, ces livraisons auront lieu chaque année à partir de 2017. Ce n'est pas rien.

Notre capacité de réflexion et nos idées en la matière sont intactes dans la mesure où nous proposerons d'autres pistes au Gouvernement dans les mois qui viennent, des pistes raisonnables et réalistes afin de parer au déficit de livraison domaniale entre 2020 et 2025, c'est demain.

Le Conseil National ne peut se cantonner à un seul rôle social, ce serait l'enfermer dans un carcan réducteur qui ne correspond en rien à la plénitude de ses attributions, grâce à l'action proactive des élus de la majorité, nous avons effectivement pu lors de ces débats qui ont été d'une bonne tenue aborder et même clarifier certains sujets de fond qui touchent à la vie et au futur de nos compatriotes.

Pour l'usine de traitement de déchets, le débat relancé par la majorité a eu pour effet de clarifier la situation, par les réponses du Gouvernement. Si j'ai bien compris, premièrement, l'usine reste à Fontvieille *in situ,* car il n'est ni possible ni envisageable de l'externaliser, y compris pour nos déchets, et deuxièmement tout sera mis en œuvre y compris par l'intermédiaire d'une nouvelle étude par des personnes hautement qualifiées pour statuer sur le nouveau mode de traitement des déchets qui ne sera pas nécessairement par voie d'incinération.

Dans un autre domaine, la majorité, consciente de son rôle a posé les bases du débat sur la dépendance, sujet trans-génération qui nous concerne tous.

Après des discussions en séance privée avec le Gouvernement qui nous avaient laissé une impression de fin de non-recevoir, il semble que le temps a produit ses effets depuis ces quelques semaines et qu'il y a une prise de conscience de façon à ce que le Gouvernement accepte la constitution d'un groupe de travail dont la vocation sera de réfléchir aux

principaux enjeux de ce sujet d'intérêt national. Le Conseil National s'en réjouit.

Sur les sujets de fond, il a également été abordé la question de la retraite des fonctionnaires et le Gouvernement a confirmé qu'il a commandé une étude d'actuaire dont la mission est de faire une analyse objective sur cette importante question sur laquelle les élus toutes tendances confondues ne pourront faire l'impasse.

Ces débats du budget nous ont également permis de réitérer notre soutien sans faille de l'ensemble des élus au personnel de la Sûreté Publique et aux forces engagées dans la protection et la défense de la Principauté, et encore plus depuis les attentats du 13 novembre dernier à Paris. Le Conseil National sera réactif en soutenant toutes demandes du Gouvernement afin de renforcer les effectifs ou les équipements en fonction des besoins demandés sur le terrain. J'ai à ce propos une grande confiance dans la compétence des responsables des forces publiques et particulièrement de la Sûreté Publique qui a à Monaco un savoir-faire et une réputation remarquables.

Sur le sujet central de la création d'un quartier semi-privé aux droits du portier, je réitère le soutien du Conseil National à ce projet d'envergure dans son principe. La Commission des Finances et de l'Economie Nationale sous la présidence de Monsieur Marc BURINI, assistée des compétences de la Présidente de la Commission de Législation, va s'atteler dans les tous premiers jours du mois de janvier à l'étude technique et juridique du texte. Celui-ci entraînera des discussions politique de haut niveau avec le Gouvernement sur les contreparties politiques et donc sociales de cette opération.

Notre obligation réciproque avec le Gouvernement s'illustrera par notre capacité mutuelle à échanger pour parvenir à un accord équilibré afin de réunir les conditions pour la réussite de ce nouveau défi pour notre Principauté.

L'année 2016 qui va s'ouvrir sera également marquée par l'étude du la loi n° 1.235**,** nous nous y sommes engagés et nous la mènerons. Et, également, une réflexion de la majorité sur un sujet extrêmement compliqué et extrêmement délicat concernant les problématiques autour de la fin de vie.

Le dialogue et les échanges avec notre interlocuteur incontournable se sont améliorés, ils sont plus fluides, plus francs et donc plus constructifs. Ce constat s'impose de fait pour toute personne qui souhaite analyser avec objectivité ce Budget Primitif 2016.

En outre, comme l'a demandé Monsieur Marc BURINI dans son rapport, nous avancerons les rendez-vous concernant le suivi des engagements sur les opérations intermédiaires dès mars prochain.

Oui, l'année 2015 a été rude sur le plan politique, mais notre majorité est à sa place, au travail, et au service de nos compatriotes, les yeux rivés sur notre projet politique et sur les engagements qui en découlent. Les Monégasques seront à même de comparer nos promesses et leur réalisation car ils nous regardent, ils nous jugent, ne les décevons pas.

Notre mission est aussi d'avoir remis le Conseil National à sa place dans l'équilibre institutionnel. Je m'attacherai à suivre mois par mois les engagements donnés par le Gouvernement dans ces Séances Publiques de décembre.

Conscient de notre responsabilité personnelle et collective d'élu, je voterai ce Budget Primitif 2016.

Mes chers collègues, nous allons donc, à présent, voter la loi de budget, article par article.

Je donne donc la parole à Monsieur le Secrétaire Général.

M. le Secrétaire Général.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2016 sont évaluées à la somme globale de 1.143.261.400 € (Etat "A").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article premier.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Une abstention.

Votes pour : Vingt-Trois votes pour

L'article premier 1er est adopté.

(*Adopté ;*
M. Christophe STEINER, s'abstient ;
M. Jean-Charles ALLAVENA,
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,
Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI,
Eric ELENA, Alain FICINI,
Mme Béatrice FRESKO-ROLFO,
M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA,
MM. Laurent NOUVION, Bernard PASQUIER,
Thierry POYET, Jacques RIT,
Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO,
Mmes Valérie ROSSI,
Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et
M. Pierre SVARA,
votent pour).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2

Les crédits ouverts pour les dépenses du budget de l'exercice 2016 sont fixés globalement à la somme maximum de 1.137.465.700 €, se répartissant en 774.658.500 € pour les dépenses ordinaires (Etat "B") et 362.807.200 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat "C").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 2.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Sept abstentions.

Votes pour : Dix-Sept votes pour.

L'article 2 est adopté.

(*Adopté ;*
M. Jean-Charles ALLAVENA,
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER,
Thierry POYET, Jean-François ROBILLON
et Christophe STEINER,
s'abstiennent ;
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,
Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI,
Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA,
MM. Laurent NOUVION, Jacques RIT,
Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI,
Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et
M. Pierre SVARA,
votent pour).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor sont évaluées à la somme globale de 63.025.000 € (Etat "D").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 3.

Avis contraires ? Trois avis contraires.

Abstentions ? Quatre abstentions.

Votes pour : Dix-Sept votes pour.

L'article 3 est adopté.

(*Adopté ;*
MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER
et Jean-François ROBILLON,
votent contre ;
M. Jean-Charles ALLAVENA,
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
Thierry POYET et Christophe STEINER,
s'abstiennent ;
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,
Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI,
Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA,
MM. Laurent NOUVION, Jacques RIT,
Christophe ROBINO,
Mmes Valérie ROSSI,
Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et
M. Pierre SVARA,
votent pour).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 4

Les crédits ouverts au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2016 sont fixés globalement à la somme maximum de 126.314.500 € (Etat "D").

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 4.

Avis contraires ? Trois avis contraires.

Abstentions ? Quatre abstentions.

Votes pour : Dix-Sept votes pour.

L'article 4 est adopté.

(*Adopté ;*
MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER et
Jean-François ROBILLON,
votent contre ;
M. Jean-Charles ALLAVENA,
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
Thierry POYET et Christophe STEINER,
S'abstiennent ;
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,
Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI,
Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA,
MM. Laurent NOUVION, Jacques RIT,
Christophe ROBINO,
Mmes Valérie ROSSI,
Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et
M. Pierre SVARA,
votent pour).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 5

Est adopté le programme d'équipement public annexé au document du Budget, arrêtant les opérations en capital à réaliser au cours des trois années à venir.

M. le Président.- Je mets aux voix l'article 5.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Sept abstentions.

Votes pour : Dix-Sept votes pour.

L'article 5 est adopté.

(*Adopté ;*
M. Jean-Charles ALLAVENA,
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER,
Thierry POYET, Jean-François ROBILLON et
Christophe STEINER,
S'abstiennent ;
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,
Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI,
Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA,
MM. Laurent NOUVION, Jacques RIT,
Christophe ROBINO,
Mmes Valérie ROSSI,
Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et
M. Pierre SVARA,
votent pour).

Je mets à présent l'ensemble de la loi de Budget aux voix.

Avis contraires ? Pas d'avis contraire.

Abstentions ? Sept Abstentions.

Votes pour : Dix-Sept votes pour.

La loi de Budget est adoptée.

(*Adopté ;*
M. Jean-Charles ALLAVENA,
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Jean-Louis GRINDA, Bernard PASQUIER,
Thierry POYET, Jean-François ROBILLON
et Christophe STEINER,
s'abstiennent ;
MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI,
Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI,
Eric ELENA, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA,
MM. Laurent NOUVION, Jacques RIT,
Christophe ROBINO,
Mmes Valérie ROSSI,
Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et
M. Pierre SVARA,
votent pour).

M. le Président.- Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues, nous voici arrivés au terme de nos travaux.

Avant de clore cette Séance particulière, en cette fin d'année, période traditionnelle de vœux, et en l'absence de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, je demande exceptionnellement aux membres du Gouvernement de bien vouloir transmettre, en notre nom à tous, nos vœux respectueux et déférents à LL.AA.SS. le Prince Souverain Albert II et à Son Epouse, la Princesse Charlène, et nos vœux de bonheur et de santé à leurs enfants et à toute la Famille Princière.

Madame et Messieurs les Conseillers du Gouvernement, je vous remercie de transmettre également, de la part de l'ensemble des Conseillers Nationaux et de l'ensemble des permanents du Conseil National, nos vœux de prompt rétablissement et nos vœux amicaux et respectueux à Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat.

De même, nous vous adressons, ainsi qu'à tous les fonctionnaires et des agents de la Fonction Publique monégasque et à leur famille, nos meilleurs vœux.

Je tiens à exprimer mes vœux les plus chaleureux à l'ensemble des élus et à leurs proches, ainsi qu'aux permanents du Conseil National qui œuvrent toute l'année à nos côtés pour faire avancer la Haute Assemblée.

Je n'oublie pas, bien évidemment, les résidents et leur famille à qui les Conseillers Nationaux et moi-même souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Et enfin, ma dernière pensée va plus particulièrement à nos compatriotes et à leur famille, à qui je présente, au nom de tous mes collègues et en mon nom propre, nos meilleurs vœux en cette année qui s'achève.

Je ne sais pas, Monsieur le Conseiller, si vous souhaitez dire un mot ?

Je vous en prie.

M. Jean CASTELLINI.- *Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.-* Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux, le Gouvernement Princier transmettra au Souverain et à Sa Famille vos vœux et nous vous en remercions.

Nous vous remercions également pour les vœux de prompt rétablissement que vous avez formulés à l'égard du Ministre d'Etat.

Je vous remercie également d'avoir, à une large majorité, voté en faveur du projet de Budget Primitif pour l'exercice 2016. Le Gouvernement, en l'absence du Ministre d'Etat, n'avait pas prévu d'intervenir à l'issue du vote. Toutefois, il semble important, au Gouvernement de souligner que la modification intervenue en toute fin de nos débats sur une ligne budgétaire et à laquelle il a été fait allusion ce soir ne constitue en rien un amendement au projet de budget mais uniquement la simple modification de l'intitulé d'une ligne de crédit.

Je souhaitais effectuer cette simple précision et vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur le Conseiller.

L'ordre du jour étant épuisé, je déclare à présent la séance levée et je prononce la clôture de la seconde session ordinaire de l'année 2015.

Merci à tous.

(La séance est levée à 17 heures 55)

imprimé sur papier PEFC

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO